



Actions Humanitaires en Santé Mentale

Santé Publique et Vie Sociale

Association loi 1901 a but non lucratif n°W64100161

N° Siret : 511 395 576 000 16

Accord de siège du Gouvernement de la République du Bénin

Association enregistrée au Bénin sous le n°2004/0030 MISSD/DC/SG/DAI/SAAP

Numéro IFU : 6200900642404

COMPTE RENDU MISSION 82

Dates : du 12 février au 14 mars 2019

Participants :

- Bernard LANDABURU
- François HABIAGUE
- Nathalie DARAGNES
- Jean Michel SORHOUE
- Maïté SORHOUE

Lieux d'interventions :

- BOPA/MEDESSEDJI, YETOE, ZIZAGUE
- KOLOKONDE/BARI/GANGAMOU-DONGA

OBJECTIFS

Rencontre avec monsieur le maire de BOPA et concertation sur l'avancement des travaux et le fonctionnement des centres de MEDESSEDJI, YETOE.

Réalisation des installations de panneaux solaire à MEDESSEDJI avec la participation des étudiantes de l'IUT de BAYONNE

Livraison de matériel médical et de médicaments pour le lancement des nouveaux centres de santé de ZIZAGUE et LONFIN

Signature de l'accord de siège avec le gouvernement du BENIN

Rencontre avec Pierre HOUNKPON et concertation sur les travaux d'extension et les équipements de la clinique SAINT PIERRE et préparation pour la collecte de matériel médical.

Visite au centre de MEDESSEDJI et de FOUMBEA pour la formation du personnel soignant aux premiers secours (Maïté et Nathalie)

Visite de l'école de GANGAMOU DONGA

Visite du centre PEGES de TOKPOE

Visite du centre de nutrition de HOUNONTIN

En France : AHSM – Centre AIEC – Square Albeniz – 64250 Cambo-les-Bains France

Tél. mob. +33 (0)6 07 31 65 36

E-mail: ahsmbenin@gmail.com – site web: www.ahsmbenin.com

Au Bénin : AHSM-03BP3072 Cotonou République du Bénin

Tél.mob :95 24 54 47

Début de mission

Rendez-vous au MAEC pour finaliser les modalités de la signature du renouvellement de l'accord de siège. La date est fixée pour le 19 à 17h30

Rendez-vous au Ministère de la santé et rencontre avec le chef du service administratif du matériel, Loïc. Nous lui avons exposé les difficultés rencontrées avec les retards des véhicules, le comportement des chauffeurs. Il nous conseille de rédiger un compte rendu à chaque fin de mission pour qu'il informe sa hiérarchie. Une campagne de sensibilisation est en cours auprès des chauffeurs.

Rencontre avec monsieur le maire de BOPA, concertation sur l'avancement des travaux et le fonctionnement des centres de MEDESSEDJI, YETOE, LONFIN, ZIZAGUE et visite du village de HOUANGIA.

Le centre de MEDESSEDJI est très fréquenté, en moyenne 4 à 5 accouchements par semaine, environs 25 consultations par semaines pour différentes pathologies ce centre est souvent cité comme exemple dans la région des terres noires.

Le centre de YETOE qui a démarré au mois d'octobre dernier ne fonctionne pas comme espéré, les dirigeants et autorités locales n'ayant pas assuré le suivi nécessaire, les matériels que nous avons remis ne sont pas montés et mis en place, un manque de communication aux populations concernées entraine une fréquentation trop faible. Nous n'avons pas vu le Chef d'Arrondissement mais Mr le Maire lui rendra compte et lui demandera de s'impliquer pour faire terminer les installations et informer les populations

Le centre de ZIZAGUE est complètement terminé, le matériel est dans le conteneur que nous attendons avec impatience, le personnel de santé est recruté, formé et sera opérationnel dès que les équipements seront en place.

Le centre de LONFIN situé à 2 heures de piste de BOPA vient d'être construit par l'état et est achevé, il ne reste que les équipements à installer, une partie du matériel est dans le conteneur, le personnel est recruté et formé.

Visite au village de HOUANGIA, population 2500 habitants, une école de trois salles de classes, centre de santé à 6 km à YEGODOE. Le chef du village évoque leur souhait de développer du maraîchage communautaire sur une parcelle de 15 hectares pour cultiver des légumes à contre saison. Il faut beaucoup d'eau, c'est à la saison sèche. Monsieur le Maire demande s'il y a possibilité de solliciter AQUASISTANCE pour la réalisation d'un forage.

L'accord de siège

Il sera signé le 19 février au Ministère des Affaires Etrangères avec Monsieur le Directeur du Protocole d'Etat en présence de nombreuses personnalités et quelques invités partenaires et sympathisants de l'association.



Pour info, la première demande de renouvellement datait de fin 2013, pendant 5 ans nous avons renouvelé et réactualisé le dossier de demande chaque année

Les travaux au centre de soins de MEDESSEDJI.

La pose du carrelage et de la faïence du logement de fonction est réalisée
Le raccordement des canalisations des eaux usées vers les fosses et puisards est achevé
La pose et le raccordement des gouttières de récupération des eaux pluviales est réalisée.
L'installation définitive de l'éclairage solaire du centre de santé, financée par les étudiantes de l'IUT est achevée.



Il reste l'alimentation en eau courante, quelques branchements électriques et les peintures à réaliser.

Rencontre avec Pierre HOUNKPON à COTONOU

Pierre nous informe que les travaux d'extension de la clinique avancent bien et devraient s'achever au mois de juin, il compte sur nous pour la fourniture du mobilier médical suivant la liste qu'il nous avait remis au mois de septembre.

Compte rendu de Maïté et Nathalie

Visite au centre de nutrition : concertation avec la Directrice Béatrice sur le fonctionnement et les difficultés rencontrées. Leur principale préoccupation est l'approvisionnement en lait 1^{er} et 2^{ème} âge qui coûte cher, les mamans n'ont pas les moyens de payer mais participent un peu. Nous leur avons acheté 12 boîtes. Elle a apprécié notre participation pour la fourniture des lits, matelas et moustiquaires. Elle nous a informé de leur projet de construire un nouveau centre avec plus d'espace et fonctionnel, sur une parcelle située en face du centre actuel. Nous avons rencontré deux

jeunes étudiantes Belges qui effectuent leur stage d'éducatrice spécialisée en liaison avec les services sociaux de la mairie de BOPA.

Visite au centre de santé de MEDESSEDJI : Sensibilisation du personnel aux gestes de premiers secours, le centre est bien tenu, un agent de santé de l'état doit être nommé pour renforcer l'équipe et respecter les règles de fonctionnement imposées par l'état.

Visite au centre de santé de FOUMBEA : Formation d'un groupe de jeunes d'environ 16 à 18 ans aux gestes de premiers secours, ces adolescents vont ensuite expliquer ce qu'ils ont appris à leurs collègues. Le lendemain ce sont des adultes hommes qui ont participé à cette initiation qui a commencé par un rappel anatomique. Ils étaient attentifs et ont posé des questions très pertinentes.

Visite à l'école de GANGAMOU DONGA :

Rencontre avec le chef du village et le porte-parole de l'association de développement (seule personne du village qui parle et écrit le français). Dans ce village un groupe de personnes d'une obédience différente incitent les parents à ne pas envoyer les enfants dans les écoles des « blancs », une mosquée a été construite et ils influencent la population pour que les enfants apprennent le Coran. Lors de notre visite au mois de novembre aucun élève ne fréquentait l'école, à ce jour 32 enfants la fréquentent. Le chef d'arrondissement ne fait pas les démarches nécessaires pour que cette école soit reconnue par l'état.

Visite du centre de LALO :

Ce centre est très bien tenu, nous avons rencontré Joseph et sa maman qui remercient l'association pour l'aide apportée, les plaies se cicatrisent bien.

Rencontre avec Eloïse et son Papa :

Héloïse se plaignait d'une douleur à la hanche, nous avons réglé la hauteur de sa béquille et lui avons donné du paracétamol, deux jours après elle allait beaucoup mieux. Une psychologue a rencontré la famille au sujet de l'énurésie de la petite, qui serait due à l'absence maternelle, qu'elle perçoit comme un abandon. D'après le Papa, suite à ces différents entretiens Héloïse va mieux et lui est rassuré.

Remise de trois machines à coudre révisées en parfait état de fonctionnement



Tunique confectionnée en papier



le salon de coiffure



Le conteneur

Nous avons passé beaucoup de temps à remplir des formulaires et les annuler pour en refaire d'autres car la nouvelle procédure de demande d'enlèvement est en vigueur mais le transitaire n'était pas au courant, il a essayé de forcer avec ses contacts dans les services concernés mais les responsables ont bloqué le dossier. C'est 4 jours avant la fin de notre mission, qu'il nous apprend que nous devons effectuer une déclaration d'existence de l'association au centre des impôts de la localité où elle est domiciliée soit à CALAVI. Après avoir rempli, signé et tamponné les formulaires, le dossier est transféré au centre des impôts de COTONOU pour l'enregistrement et la délivrance d'un certificat de non-imposition. Le lendemain le dossier complet est présenté à la douane. Plus de nouvelle du transitaire, le jour du départ nous confions le dossier à Jacques HOUESSOUE et le conteneur est sorti 5 jours après notre retour en France. Il restera fermé jusqu'au mois de mai en attendant la prochaine mission, il est en sécurité derrière l'Hôtel de

au départ



à l'arrivée



Cette mission a été compliquée et fatigante, beaucoup de perte de temps pour des déplacements multiples dans les administrations, des heures d'attente pour revenir le lendemain car le directeur n'est pas présent au service. Il en faut de la patience et de l'abnégation pour obtenir l'autorisation d'aider les populations défavorisées du BENIN.